

Questions au Feuilleton

consistent surtout en des prêts, l'aide, en fait, est souvent complémentaire.

3. Voir la réponse à la partie 2.

LES COÛTS DE PRODUCTION DU SECTEUR SECONDAIRE

Question n° 1405—**M. MacDonald (Egmont):**

1. La *a)* M.E.E.R. et la *b)* ministère de l'Industrie et du Commerce reconnaissent-ils que les coûts de production du secteur secondaire sont, en général, plus élevés dans la région de l'Atlantique qu'en Ontario?

2. Pour les industries, *a)* de produits alimentaires et de boissons, *b)* de produits en bois, *c)* en papier et de produits connexes, *d)* de métaux primaires, *e)* de fabrication de produits en métal, *f)* de machinerie, *g)* de produits chimiques et autres produits de même nature, *h)* du textile et du vêtement, *i)* de produits électriques, *j)* de matériel de transport, *k)* de meubles et de pièces fixes, *l)* d'impression et de publication, quels éléments des coûts de production, c'est-à-dire *(i)* le financement et les services financiers *(ii)* le terrain *(iii)* les immeubles *(iv)* la machinerie et le matériel *(v)* l'énergie *(vi)* le transport des matières premières *(vii)* les droits tarifaires exigés pour les matières premières *(viii)* les matières premières *(ix)* les salaires de la main-d'œuvre *(x)* les salaires et la rémunération des gestionnaires et des autres professionnels *(xi)* les avantages marginaux des employés *(xii)* les profits *(xiii)* le transport des produits finis sur le marché *(xiv)* la mise en marché *(xv)* les taxes locales *(xvi)* les impôts provinciaux *(xvii)* les impôts fédéraux, sont de beaucoup plus élevés ou moins élevés, que ceux de l'Ontario et de quel pourcentage?

3. Au cours des cinq dernières années quelle a été, en moyenne, pour le secteur secondaire, dans *a)* la région de l'Atlantique, *b)* le Québec, *c)* l'Ontario, *d)* l'Ouest, le pourcentage *(i)* du financement *(ii)* des matières premières *(iii)* de la machinerie et du matériel, fourni par la région?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion économique régionale m'informent comme suit: 1. *a)* & *b)* Voir la réponse à la 2^e partie de la question.

2. La réponse à cette question varierait d'une firme à l'autre suivant un grand nombre de facteurs, notamment le type de produits, l'emplacement, les marchés, les dispositions des conventions collectives et la structure des entreprises. Pour obtenir les renseignements voulus, il faudrait procéder à une enquête approfondie auprès de toutes les entreprises visées. Le coût d'une telle enquête et la charge de travail qu'elle occasionnerait aux firmes interrogées sont considérés comme prohibitifs. À l'occasion, le ministère entreprend au besoin un certain nombre d'enquêtes précises, plus particulièrement dans le cadre de l'administration du programme des subventions au développement régional.

3. Les ministères ne disposent pas des données nécessaires pour répondre à cette question.

«LABRADOR LINERBOARD MILL LIMITED»

Question n° 1645—**M. Marshall:**

1. La province de Terre-Neuve a-t-elle demandé au gouvernement par l'intermédiaire des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Expansion économique régionale ou des Affaires extérieures, de l'aider à résoudre les problèmes de commercialisation auxquels la Labrador Linerboard Mill Limited de Stephenville (T.-N.) doit faire face?

2. Cette province a-t-elle demandé à la Société pour le développement des exportations ou à l'ACDI de l'aider à explorer le marché du carton-doublure produit par la Labrador Linerboard Mill?

3. *a)* Quelle est la capacité de production de carton-doublure au Canada, *b)* quel est le nom des usines productrices de carton-doublure, *c)* quelle proportion de la production est écoulée sur les marchés étranger et intérieur et sur quels marchés?

4. Le Canada peut-il répondre à la demande de carton-doublure des marchés étranger et intérieur?

5. Les représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce ont-ils donné suite à leur rencontre avec l'honorable député de Humber-Saint-Georges-Sainte-

[M. Goodale.]

Barbe qui s'inquiétait des difficultés rencontrées par la Labrador Linerboard Mill?

6. À la suite de la visite de délégués commerciaux de sept pays européens au Canada en décembre 1976, quels marchés a-t-on trouvés et quels renseignements a-t-on obtenus quant à la façon dont les hommes d'affaires canadiens pourraient pénétrer sur les marchés de ces pays?

7. La série de colloques incluait-elle l'Est du Canada de façon à tenir compte des ressources exploitables dans cette partie du pays et sinon, pourquoi?

8. *a)* Quels hommes d'affaires ont rencontré les délégués commerciaux, les 7 et 8 décembre 1976, *b)* y avait-il parmi eux des représentants des industries de la pêche, des mines ou des pâtes et papier et sinon, pourquoi?

9. Des prêts ou des subventions sans intérêt ont-ils été consentis à des pays étrangers par la Société pour le développement des exportations ou par l'ACDI ou a-t-on prêté des spécialistes afin de mettre sur pied des industries de pâtes et papier ou d'exploitation forestière et, dans l'affirmative, *a)* de quel montant, *b)* pourquoi, *c)* le gouvernement a-t-il songé aux répercussions éventuelles de ces prêts sur le marché canadien?

10. Quel est le nom des usines de pâtes et papier installées dans des pays étrangers et desquelles dépend le Canada pour ses marchés de pâtes et papier?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères de l'Industrie et du Commerce et des Affaires extérieures m'informent comme suit: 1. La province de Terre-Neuve a effectivement demandé au ministère de l'Industrie et du Commerce de l'aider à solutionner les problèmes de commercialisation sur les marchés mondiaux du carton-doublure kraft auxquels fait face la Labrador Linerboard Limited. Les représentants de la société ont fourni des données sur les exportations de carton-doublure kraft, sur l'orientation commerciale mondiale et les prix fixés ainsi que sur les demandes de renseignements d'ordre commercial que leur transmettent toujours les délégués commerciaux.

2. Non.

3. *a)* La capacité de production de carton-doublure kraft au Canada est d'environ 1.3 million de tonnes courtes. *b)* Les usines productrices de carton-doublure kraft au Canada sont les suivantes: Labrador Linerboard Limited (Stephenville, Terre-Neuve); Minas Basis Pulp and Power Limited (Hansport, Nouvelle-Écosse); Consolidated Bathurst Limitée (New Richmond, Québec); Compagnie internationale de papier (La Tuque, Québec); Domtar Limitée (Red Rock, Ontario); Crown Zellerbach (Elk Falls, C.-B.); MacMillan Bloedel Limited (Port Alberni, C.-B.); Eurocan Pulp and Paper Company Limited (Kitimat, C.-B.). *c)* Environ 65 pour cent des expéditions canadiennes de carton-doublure kraft (à l'exception du carton recyclé) se destinent au marché intérieur. En 1976, les expéditions de carton-doublure kraft au pays représentaient environ 70 pour cent des expéditions totales des usines; le reste a été exporté. Les expéditions de carton-doublure kraft aux diverses régions du Canada se répartissent à peu près comme suit: Provinces de l'Atlantique (5 p. 100); Québec (25 p. 100); Ontario (50 p. 100); Prairies et C.-B. (20 p. 100).

L'Europe de l'Ouest est le principal marché d'exportation du carton-doublure kraft canadien; en effet, de 1973 à 1975, elle a absorbé entre 70 et 76 pour cent des expéditions totales de ce produit. Ce pourcentage s'élevait à 83 pour cent en 1976. L'Amérique centrale et les Antilles absorbent pour leur part, environ 10 p. 100 des exportations canadiennes globales de carton-doublure kraft. Quant aux exportations vers les États-Unis, premier exportations de carton-doublure, elles sont minimes. L'orientation des exportations de carton-doublure kraft canadien aux autres régions du monde est irrégulière et varie beaucoup d'un pays à l'autre.